

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

**Samedi 1 octobre 2022 à Bouzillé en France**

Camping des Babins – 49 530 Bouzillé

---

### Présents :

Au 1<sup>er</sup> octobre 2022, l'association compte 25 membres actifs dont 23 étaient présents et/ou représentés ainsi que 3 membres associés.

#### 1. Approbation du PV de l'AG 2022,

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale de juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

#### 2. Présentation des activités et du fonctionnement de l'association depuis le début de la pandémie en 2020 jusqu'en septembre 2022 :

- \* Mise en pause des activités de l'association
- \* Remboursement des voyageurs et des dettes Tamadi
- \* Licenciement des salariées
- \* Gestion des activités par le Bureau
- \* Contact maintenu avec les partenaires et réflexions sur les souhaits de chacun pour le Réseau dans l'avenir
- \* Mise en place de journée bénévoles et de séances de travail avec les partenaires et voyageurs pour dessiner les nouveaux contours des projets. Temps de travail qui ont permis de se rappeler notre motivation, nos valeurs et nos souhaits :
  - Souhait de maintenir le Réseau Tamadi en vie
  - Souhait de poursuivre le développement de projets ensemble
  - Souhait de poursuivre les actions en favorisant l'autonomie des partenaires (en cas de nouvelle pandémie ou autre évènement...)
  - Souhait de mettre au cœur de nos réflexions et projets l'urgence climatique, sociale et environnementale
- \* Amélioration des finances de Tamadi avec la constitution d'un fond de trésorerie conséquent (dû aux aides de l'Etat français et aux remboursements des billets d'avion)
- \* Embauche d'une salariée (Sandy Courjal) en avril 2022 pour assurer la coordination du Réseau et développer les projets
- \* Fort intérêt des voyageurs pour repartir sur des voyages Tamadi

#### 3. Présentation de trois options proposées par le Conseil d'administration pour l'avenir de Tamadi :

\* Reprendre l'activité comme avant avec la même gouvernance et la même façon de travailler

\* Faire évoluer la gouvernance vers un mode de fonctionnement plus décentralisé où les partenaires commercialiseraient leurs séjours aux voyageurs d'Europe mais aussi aux voyageurs de leur pays ou aux voyageurs d'autres pays partenaires

\* Développer un nouveau type de voyage basé sur le troc, pour valoriser les richesses locales (savoir-faire, bonnes initiatives...), où l'argent serait moins présent et les échanges seraient renforcés

Le Conseil d'administration a proposé à l'Assemblée Générale d'explorer pour ces trois options les questions économiques, juridiques et de gouvernance et de les présenter à l'AG d'ici la fin de l'année 2022.

4. Validation du mandat aux administrateurs pour mettre en place les nouveaux concepts et la gouvernance

L'Assemblée Générale valide à l'unanimité le mandat aux administrateurs pour explorer la faisabilité de ses trois options d'ici fin 2022 afin de décider de la suite des projets Tamadi pour 2023.

5. Election du Conseil d'Administration,

Démission de 4 membres du Conseil d'Administration : Soazig Lebot, Benoît Dave, Marjorie Picard et Camille Ledean.

Candidature de 2 nouveaux membres : Pietro Vaiana et Christine Maze

Souhaits des autres membres de renouveler leur mandat.

L'Assemblée Générale valide à l'unanimité les nouvelles candidatures et le renouvellement du mandat des membres du Conseil d'Administration.

Fait à Bouzillé, le 1<sup>er</sup> octobre 2022

Véronique Dave

